

Image not found or type unknown



Delais de l'employeur pour reclamer les avances sur commissions

Par **Ninette75**, le **17/03/2011** à **12:12**

Bonjour,rrrnJe suis negociatrice en immoibiler, statut salariée. rnrnJe recherche un ou des textes de lois précisant au bout de combien de temps mon employeur a le droit de reclamer les avances sur commissions versées. rnrnMême si j'ai bien gagné ma vie, (donc plus que le smic garanti chaque mois constitué des avances sur commission), il me les a versé chaque mois. rnrnAujourd'hui, donc deux ans après, il me réclame l'intégralité de ces avances soit une somme absolument faramineuse. rnrnMerci de m'aider